

La ligne générale

Bulletin d'information du Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université du Québec à Rimouski

Mars 2009

Les négociations UQAR-SPPUQAR

Mélanie Gagnon et Régis Fortin

Notre convention collective est échue depuis le 15 janvier dernier. Bien que les conditions de travail qui y sont décrites demeurent en vigueur jusqu'à la signature de la prochaine convention, la période de négociation est maintenant amorcée. Une première rencontre s'est tenue le 10 février 2009. À cette occasion, les parties se sont entendues sur le déroulement général et sur le mode de fonctionnement de la négociation. On a également prévu un calendrier de négociation. Ainsi, une quinzaine de rencontres s'échelonnant entre mars et juillet 2009 se tiendront en alternance aux campus de Lévis et de Rimouski. À la rencontre du 13 mars, comme l'Université a indiqué en début de séance qu'elle ne ferait pas d'offres salariales, le SPPUQAR a déposé l'ensemble de ses demandes en excluant l'aspect salarial.

Les deux personnes qui agissent à titre de porte-parole pour la

durée des négociations sont M^e René Pottle pour l'UQAR et M^{me} Mélanie Gagnon pour le SPPUQAR. Les personnes qui sont également présentes lors des rencontres de négociation sont MM. Jean Roy et Claude Lévesque pour l'UQAR ainsi que MM. Régis Fortin, Jean-Claude Huot et Jean-François Méthot pour le SPPUQAR. Il a aussi été convenu que d'autres personnes pourraient participer aux rencontres lorsque certains sujets particuliers seront abordés.

La question de la gouvernance des unités académiques présentes sur deux campus est aussi à l'ordre du jour des discussions. Lors d'une réunion du Comité des relations professionnelles, tenue le 9 février 2009, nous avons discuté d'une proposition de l'UQAR qui n'avait pas encore été présentée aux départements concernés. Nous avons alors demandé que ce projet leur soit soumis avant d'amorcer des discussions sur d'éventuelles modifications à la convention collective. Dans le but d'éviter que des négociations se déroulent en parallèle à deux tables différentes, nous avons également manifesté notre intention d'aborder ce sujet en comité de négociation.

Les prochaines assemblées générales seront l'occasion de prendre position collectivement quant à l'évolution des négociations. Nous vous invitons donc à y participer en grand nombre, puisque les enjeux sont importants. ★



Appui aux collègues de l'UQÀM

CONSIDÉRANT l'état actuel de la négociation d'une nouvelle convention collective de travail entre l'UQÀM et le SPUQ;

CONSIDÉRANT que la dernière convention collective entre l'UQÀM et le SPUQ est échue depuis déjà deux ans;

CONSIDÉRANT que les professeurs et professeures doivent exercer leur rôle dans des conditions leur permettant de participer à la mission en recherche et en enseignement de l'UQÀM;

CONSIDÉRANT qu'il est du devoir de l'UQÀM d'offrir ces conditions de travail à ses professeurs et professeures;

Le comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQAR appuie les collègues professeurs et professeures membres du SPUQ dans leurs revendications en vue d'obtenir une nouvelle convention collective de travail juste, équitable et à la mesure de leur indéniable engagement envers leur institution universitaire. ★



Brève analyse du budget 2008-2009 : prise 2

Régis Fortin et Fernando Ouellet

Les prévisions budgétaires révisées, adoptées lors de la réunion du Conseil d'administration du 20 janvier 2009, nous permettent de faire une mise à jour de l'analyse du budget 2008-2009 que nous avons présentée dans *La Ligne générale* de juin 2008¹. Les nouveaux chiffres accentuent davantage les écarts entre les taux de croissance des masses salariales des groupes d'employés.

Les tableaux 1 et 2 présentent les principales données budgétaires et l'évolution des masses salariales à partir du budget initial 2006-2007, soit le dernier budget adopté avant le réinvestissement par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MÉLS) en décembre 2006.



Tableau 1
DONNÉES BUDGÉTAIRES 2006-2007 et 2008-2009
(Chiffres en 1 000 \$)

	Budget initial 2006-2007	Budget révisé 2008-2009	Variation 2006-2007 à 2008-2009	
	\$	\$	\$	%
Revenus	51 446	63 751	12 305	23,9
Masse salariale et avantages sociaux	42 839	49 033	6 194	14,5
Autres dépenses	9 813	14 336	4 523	46,1
Dépenses totales	52 652	63 369	10 717	20,4

Tableau 2
MASSE SALARIALE 2006-2007 et 2008-2009
(sans les avantages sociaux)
(Chiffres en 1 000 \$)

	Budget initial 2006-2007	Budget révisé 2008-2009	Variation 2006-2007 à 2008-2009	
	\$	\$	\$	%
Enseignants à t. plein, t. partiel et auxiliaires	22 191	24 417	2 226	10,0
Professionnels	4 126	5 000	874	21,2
Technique, bureau et métier	7 070	8 291	1 221	17,3
Direction	2 495	3 435	940	37,7
Masse salariale totale	35 882	41 143	5 261	14,7

Depuis l'annonce du réinvestissement, les revenus de l'UQAR ont augmenté de façon importante. Ainsi, par rapport au budget initial 2006-2007, le budget révisé 2008-2009 présente des revenus plus élevés de 12,3 M\$ (63,7 M\$ moins 51,4 M\$), soit une augmentation de 23,9 %.

Pendant la même période, les masses salariales ont augmenté de 14,5 % alors que les « autres dépenses » ont connu un très fort taux d'augmentation de 46,1 %, soit une augmentation de 4,5 M\$. Au tableau 2, on constate toujours une augmentation très inégale des masses salariales

entre les différentes catégories d'employés. La masse salariale à la « direction » augmente de 37,7 %, soit de 940 000 \$. Pour les « professionnels », l'augmentation est de 21,2 %, soit de 874 000 \$. Pour les employés du secteur « technique, bureau et métier », le taux d'augmentation est de 17,3 %.

¹ FORTIN, R. et F. OUELLET (2008). « Brève analyse du budget 2008-2009 », *La Ligne générale*, juin 2008, p. 6-7.

La catégorie « enseignants » accapare évidemment, en terme absolu, la plus grosse part du budget, mais le taux d'augmentation de 10,0 % est le plus faible de toutes les catégories. Il est nettement inférieur au taux d'augmentation des revenus alors que celui de la catégorie « direction » le dépasse largement.

Cette analyse succincte nous ramène à l'esprit le souhait que nous avons formulé dans *La Ligne générale* du mois de février 2008² voulant que les « prochains exercices d'allocation des



ressources financières visent l'atteinte d'un meilleur équilibre » entre les catégories d'employés. Une comparaison semblable sur les deux derniers exercices de 2007-2008 et de 2008-2009 pourrait peut-être nous rassurer à cet égard...

Les tableaux 3 et 4 présentent les principales données budgétaires et l'évolution des masses salariales des deux derniers exercices budgétaires.

Tableau 3
DONNÉES BUDGÉTAIRES 2007-2008 ET 2008-2009
(Chiffres en 1 000 \$)

	Budget révisé 2007-2008	Budget révisé 2008-2009	Variation 2007-2008 à 2008-2009	
	\$	\$	\$	%
Revenus	59 822	63 751	3 929	6,6
Masse salariale et avantages sociaux	46 091	49 033	2 942	6,4
Autres dépenses	13 729	14 336	607	4,4
Dépenses totales	59 820	63 369	3 549	5,9

Tableau 4
MASSE SALARIALE 2007-2008 ET 2008-2009
(sans les avantages sociaux)
(Chiffres en 1 000 \$)

	Budget révisé 2007-2008	Budget révisé 2008-2009	Variation 2007-2008 à 2008-2009	
	\$	\$	\$	%
Enseignants à t. plein, t. partiel et auxiliaires	23 378	24 417	1 039	4,4
Professionnels	4 887	5 000	113	2,3
Technique, bureau et métier	7 761	8 291	530	6,8
Direction	2 740	3 435	695	25,4
Masse salariale totale	38 766	41 143	2 377	6,1

Par rapport à l'année 2007-2008, les revenus augmentent de près de 4 M\$ ou de 6,6 % et la masse salariale augmente de 2,9 M\$ ou de 6,4 %. L'augmentation fulgurante des « autres dépenses » observée au cours des années antérieures est freinée et on remarque donc un plus grand équilibre. Cependant, on constate encore une augmentation très inégale des masses salariales entre les différentes catégories d'employés. Celle de la direction

connaît le plus haut taux d'augmentation, soit de 25,4 %. Cette augmentation représente 695 000 \$ de plus que l'an dernier. La catégorie « professionnels » présente le taux d'augmentation le moins élevé avec 2,3 % alors que la catégorie « technique, bureau et métier » augmente à peu près au même rythme que les revenus. La catégorie « enseignants » augmente de 4,4 %, un taux nettement inférieur au taux d'augmentation des revenus alors que celui de la catégorie « direction » en est presque le quadruple.

² FORTIN, R. et F. OUELLET (2008). « Le réinvestissement en enseignement à l'UQAR : en cours ou à venir? », *La Ligne générale*, février 2008, p. 1-2.

Il faut noter que la catégorie « enseignant » regroupe les enseignants à temps plein, les enseignants à temps partiel et les auxiliaires. Les données présentées au Conseil d'administration de janvier 2009 nous informent que la masse salariale des enseignants à temps plein a baissé de 700 000 \$ par rapport au budget initial 2008-2009. Ceci contribue en grande partie à relever le surplus budgétaire initialement annoncé de 255 500 \$ à 382 000 \$. Ces comparaisons entre les deux derniers exercices n'ont rien de rassurant par rapport au souhait exprimé en 2008.

Que nous réserve maintenant l'avenir? Il est probable que les augmentations des revenus seront moins élevées au cours des prochaines années. Les choix faits dans l'affectation des ressources financières au cours des dernières années nous ont-ils bien préparés pour faire face à cette nouvelle réalité? ★

Les congés de perfectionnement et sabbatiques : le tour du chapeau (ou un tirage au sort pour quelques deniers)

Jean-François Boutin et Jean-Claude Huot

L'attribution des congés de perfectionnement et sabbatiques a donné lieu à quelques revirements au cours des derniers mois. L'histoire commence lors d'une réunion du Comité de gestion des ressources départementales (CGRD), en décembre 2008, lorsque ce comité évalue les demandes de congés en vue de préparer une proposition pour la réunion de la Commission des études de janvier. Comme le nombre total de congés acceptables dépasse de deux et demi le seuil minimal de 8 % prévu à l'article 14 de la convention collective (la demie s'explique par un congé de six mois), il faut alors établir un classement pour désigner ceux et celles qui obtiennent leur congé et ceux et celles qui se retrouvent sur une liste d'attente en cas de désistements.

Pour établir ce classement, quatre critères sont prévus à la *Politique et priorités globales relatives aux congés sabbatiques des professeures et des professeurs*. Après avoir utilisé en séquence les quatre critères, on est arrivé à une triple égalité pour les trois congés en fin de classement. Le CGRD n'a donc pas complété le classement pour les dernières positions et a transmis le dossier à la Commission des études. S'appuyant sur le fait que le seuil de 8 % est un seuil minimal, qui peut être dépassé, et sur le fait qu'au cours des dernières années le nombre de congés accordés se situe très souvent en deçà du plancher de 8 % (5 % en 2008-2009, 6 % en 2007-2008, 8 % en 2006-2007, 6 % en 2005-2006 et 5 % en 2004-2005), la Commission des études a recommandé, après un vote majoritaire, d'octroyer tous les congés demandés au lieu de classer les trois derniers congés.

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 20 janvier 2009, on a fait fi de la recommandation de la Commission des études, et le vice-recteur à la formation et à la recherche a convaincu les membres du Conseil d'administration de l'UQAR d'adopter, sur vote partagé, la voie du hasard (tirage au sort) pour classer les trois derniers congés. On a même rejeté une suggestion qui consistait à laisser les trois derniers congés sur la liste d'attente sans toutefois les classer. Pourtant, cette proposition n'aurait finalement représenté qu'un ajout supplémentaire d'un congé et demi advenant un désistement, et l'attribution d'un congé aux trois personnes.



L'UQAR a fait grand état du coût supplémentaire que représente l'ajout d'un congé sabbatique puisqu'il faut alors embaucher des personnes chargées de cours pour quatre cours supplémentaires. Pourtant, on peut raisonnablement croire que les congés en attente seront reportés à l'an prochain et que ce coût sera alors encouru. On se demande donc s'il y a une réelle économie. La mise valait-elle vraiment qu'on choisisse de jouer au hasard les projets de congé longuement préparés? ★